



Refus de plainte / accident- agression

Par **cecile**, le **09/10/2011 à 18:49**

Bonjour,rnrnJe suis automobiliste et ce samedi soir, alors que tout le monde attendais pour sortir de l'autoroute dans ce qui était un embouteillage, un chauffard a déboulé sur la bande d'arrêt d'urgence afin de doubler tout le monde (une voiture tractant une remorque).. Devant le refus d'un certain nombre de conducteur de le laisser passer devant eux, celui-ci à virer d'un coup dans la file "d'attente" où se trouvait mon véhicule : suite à ce virage, son rétroviseur s'est déboité sur le mien. Furieux, il a alors baissé sa vitre, et a tapé, donné des coups de poings violents sur la voiture et surtout mon rétroviseur afin de le casser. J'ai donné un coup de volant vers la direction opposée pour me décaler mais il m'a suivi et a recommencé à tirer, coups de coudes, de poings etc.. Ma fille qui était à la place passager à eu extrêmement peur (elle en tremblait).. Quand je suis sortie de voiture pour aller voir ce monsieur il s'est enfui. Suite à cela un certain nombre de personne m'ont assuré de leur témoignage (j'ai numéro de plaque, marque du véhicule + description du chauffard).rnrnJe vais donc voir la police qui me dit : nous ne prenons pas votre plainte car il n'y a ni agression physique, ni réelle destruction de bien (mon rétroviseur a survécu malgré qqes rayures)... Ils ne peuvent mm pas faire de rappel à la loi ! Pourtant, le choc a été rude mm si ma fille a 21ans!!rnrnPlusieurs questions donc ..rn- il y a eu délit de fuite car finalement le chauffeur ne s'est jamais arrêté, ce délit en lui même est punissable non ?rn- il y a pas eu agression physique mais morale ?rn-il n'y a pas eu destruction de bien mais tentative de destruction de biens ?rn - la conduite dangereuse ne peut mm pas être punie ?rnrnEnfin, qu'est-ce qui dans cette mésaventure peut me permettre de porter plainte contre ce chauffard car tout le monde est d'accord avec moi, une tel comportement sur l'autoroute est intolérable !rnrnSVP, donnez moi quelque chose qui fasse qu'un tel chauffard ne puisse continuer à fréquenter nos autoroutes !! :rnrnMerci beaucoup de votre aide ...